Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 029-200054724-20260520-DE2026_085-DE

Audierne

Membres en exercice : 29
Membres présents : 26
Membres votants : 29

Le 20 mai 2026 à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Florent LARDIC, maire.

Envoi de la convocation le : 13 mai 2026 Publication de la convocation le : 13 mai 2026

Etaient présents :
M. Florent LARDIC, Mme Carine THOMAS, M. Thierry COUPELANT, M. Thierry CAPRON, Mme Nadine JUDE, M. Christian NEVEU, Mme Armelle BRARD, M. Yves MIOSSEC, M. Marc ARZEL, M. Michel VAN PRAET, M. Georges CASTEL, Mme Malika REDAOUIA, M. Jean-Yves MORVAN, M. Laurent FAURE, Mme Danièle PRIOL-THOMAS, M. Paul LADMIRAULT, Mme Frédérique TAPON, Mme Sophie PREUNEL, Mme Adélie CASTEL, Mme Corinne BRIANT, M. Philippe LAPORTE, Mme Corinne LE MOENNER, M. Guy LANCOU, M. Pascal MENDILI, M. Grégoire DIRSON, Mme Nathalie DE NEVE

Etaient absents :
Mme Sandrine PAUL a donné procuration à Mme Nadine JUDE
Mme Linda RIOU a donné procuration à M. Thierry COUPELANT
M. Jérémy CLOAREC a donné procuration à Mme Carine THOMAS

Quorum : atteint
Secrétaire de séance : Mme Carine THOMAS
Date de transmission au contrôle de légalité : 27 MAI 2026
Date de publication : 27 MAI 2026

Délibération n° 2026-085 : Rénovation du bâtiment d'Esquibien (bibliothèque / tennis de table) : avenant au lot électricité
Rapporteur : M. Florent LARDIC

Monsieur le maire expose à l'assemblée :

Par délibération DE2025-076, le conseil municipal a attribué le lot 13 Electricité du marché de travaux pour la rénovation du bâtiment d'Esquibien (bibliothèque et salle de tennis de table) à l'entreprise Cegelec pour un montant de 21 805,71 € HT.

Afin de renforcer la sécurité et le confort d'usage, il est proposé de mettre en place :
- une horloge pour extinction de l'éclairage extérieur en dehors des horaires d'ouverture
- un bouton d'arrêt d'urgence dans la salle de tennis de table
- une alimentation d'un extracteur d'air dans le club house
- la mise en place d'un éclairage et d'une prise dans le local technique situé au-dessus du plafond où est implanté la VMC
- le percement en façade et la pose de deux gaines télécom pour le passage de la fibre.

L'entreprise Cegelec a transmis un avenant relatif à ces travaux supplémentaires, pour un montant de 1 530,65 € HT, portant le montant total du lot à 23 336,36 € HT.

Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 029-200054724-20260520-DE2026_085-DE

Vu la délibération DE2025-076 portant attribution du marché pour le lot électricité,
Vu l'avis favorable de la commission travaux, voirie et circulation du mardi 5 mai 2026,

Entendu l'exposé de Monsieur le maire,
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- Approuver l'avenant au marché du lot 13 Electricité pour la rénovation du bâtiment d'Esquibien pour 1 530,65 € HT ;
- Autoriser Monsieur le maire à signer l'avenant ;
- Autoriser Monsieur le maire à réaliser toute démarche nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré lesdits jour, mois et an,

Le maire,
Florent LARDIC

MAIRIE D'AUDIERNE
FINISTÈRE

La Secrétaire de séance,
Carine THOMAS